

Jusqu'à 50€ remboursés sur l'achat de votre mobile



Pour bénéficier de l'offre de remboursement, vous devez :

Être client Sosh et détenir l'une des offres suivantes pendant 2 mois minimum :

Sosh mobile (hors 4,99 € et 9,99€) OU Sosh mobile + Livebox ADSL ou Fibre

Avoir acheté l'un des mobiles suivants sur Sosh.fr entre le 07/01/2016 et le 10/02/2016 :

50€ remboursés sur l'achat d'un mobile d'un montant \geq 51€ : HTC One A9, Sony Xperia Z5, Sony Xperia Z5 Compact

30€ remboursés sur l'achat d'un mobile d'un montant \geq 31€ : Huawei P8, Huawei P8 Lite, Sony Xperia M4 Aqua

Pour demander votre remboursement par INTERNET

Connectez-vous à l'adresse suivante : formulaires.services.orange.fr/859

Remplissez votre dossier en ligne et joignez vos pièces justificatives au format électronique.

Pour demander votre remboursement par COURRIER

1 Remplissez les champs ci-dessous :

Numéro de ligne Sosh

(compte client sur lequel sera effectué le remboursement)

Numéro IMEI (15 chiffres)

(permet de vérifier que vous avez acheté votre mobile chez Sosh)

Nom / Prénom _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

2 Joignez les pièces justificatives suivantes :

- La **copie du justificatif de paiement** de votre mobile dont la date est comprise entre le 07/01/2016 au 10/02/2016
- La copie d'une **facture** datée de moins de 1 mois de votre offre Sosh (téléchargeable sur orange.fr/espaceclient)
- L'**original du code-barres** qui figure sur le coffret mobile comme ci-dessous :



3 Sélectionnez votre mobile :

- 1 HTC One A9
- 2 Huawei P8
- 3 Huawei P8 Lite
- 4 Sony Xperia M4 Aqua
- 5 Sony Xperia Z5
- 6 Sony Xperia Z5 compact

4 Signature :

5 Renvoyez votre dossier sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur avant le 10/03/2016 inclus, le cachet de la Poste faisant foi :

**SOSH - Offre de remboursement
TSA 80005
33627 BORDEAUX CEDEX 9**



Pour suivre l'avancement de votre dossier

Rendez-vous sur : suiviodr.orange.fr

Votre remboursement sera effectué dans les 2 mois suivant la réception de votre dossier complet.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Les DAS des modèles présentés ci-dessus sont de 0.415 W/kg pour HTC One A9, 1.720 W/kg pour Huawei P8, 0.390 W/kg pour Huawei P8 Lite, 0.605 W/kg pour Sony Xperia™ M4 Aqua, 0.75 W/kg pour Sony Xperia™ Z5, 1.07 W/kg pour Sony Xperia™ Z5 Compact. Kit mains-libres recommandé.

Conditions des offres : Offres valables en France métropolitaine du 07/01/2016 au 10/02/2016.

Remboursement sur facture du montant du forfait mensuel de l'abonnement, à compter de la facture suivant l'acceptation du dossier et sur les factures suivantes (sous réserve de rester abonné à l'offre). En cas de résiliation de l'abonnement avant remboursement complet sur facture, le remboursement de la différence sera fait par chèque. Offre différée de remboursement de 50€ ou de 30€ à valoir sur l'achat d'un des mobiles ci-dessus et la souscription simultanée à un forfait Sosh à l'exclusion des offres 4.99€ et 9.99€, sous condition d'une durée d'abonnement de 2 mois minimum à compter de la souscription. Offre également valable pour les clients avec une offre Sosh active ayant acheté leur mobile sur sosh.fr sous condition d'une durée de vie supplémentaire de leur forfait de deux mois à compter de l'envoi complet des pièces justificatives.

Remboursement sur facture dans les 2 mois suivant la réception complète des pièces justificatives demandées et du coupon de remboursement complété avant le 10/03/2016. Détails et conditions de l'offre sur sosh.fr - Toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle et ne sera donc pas prise en compte. Les documents de participation ne seront pas renvoyés.

Les données personnelles communiquées dans les formulaires sont destinées à orange et seront utilisées dans le cadre strictement nécessaire au traitement de votre offre de remboursement.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données Vous concernant en écrivant à : Orange service clients - gestion des données personnelles - 33734 bordeaux cedex 09, en joignant la photocopie d'une pièce d'identité.